

Paragraphe 17 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels : Frais de déplacement pour les titulaires d'un emploi supérieur - Au Québec Nom de la personne : Sébastien Gagnon

Fonction de la personne : Vice-président des acquisitions spécialisées

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où a eu lieu le déplacement	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents Montant	Description
Comité de direction - Gestion de la planification des opérations COVID et programmation	10 septembre 2021	Trois-Rivières	108,93\$	311,70\$	-	-	-	-
Déplacement Québec vers succursale Saguenay - Rencontres de travail	17 décembre 2021	Saguenay	221,24\$	17,92\$	-	-	-	-